



Grand Paris

Cluster de la ville durable – Cité Descartes

Compte-rendu du comité de pilotage du 26 novembre 2010

1. Intervention du préfet de région d'Ile de France, Daniel CANEPA, sur les enjeux de développement de l'est parisien

Le préfet de région a rappelé la nécessité d'élargir le cercle des acteurs du cluster de la ville durable au conseil régional ainsi qu'aux trois conseils généraux de Seine Saint-Denis, de Seine et Marne et du Val de Marne.

Par ailleurs, si ce comité de pilotage a principalement réuni les collectivités territoriales concernées par le projet, les acteurs économiques comme le pôle de compétitivité ADVANCITY devront être associés à la démarche.

Le préfet de région a ensuite présenté les choix de méthode possible pour parvenir à la signature des contrats de développement territorial (CDT) à la fin de l'année 2011. Deux hypothèses peuvent être envisagées : la signature d'un contrat global sur l'ensemble du périmètre ou une série de contrats devant être mis en cohérence par un schéma global. Il a également rappelé la totale liberté des communes et de leur groupement quant à leur adhésion à ces contrats ; il s'agit bien d'un engagement mutuel de l'Etat et des collectivités.

Le préfet de région a précisé le processus en cours en matière de transport. C'est à l'issue du débat public, actuellement mené dans tous les secteurs de l'Ile de France, que la localisation des gares sera arrêtée. Néanmoins, il a engagé les collectivités concernées par le cluster à rester mobilisées autour du projet pour maintenir la dynamique territoriale sans attendre que les gares de la future rocade soient définitivement arrêtées. Les cahiers d'acteurs déjà élaborés par certaines collectivités témoignent de cette importante mobilisation.

2. Le cluster de la ville durable, ses enjeux, son périmètre

L'ensemble des membres du comité de pilotage ont fait part de leur forte volonté de participer à l'émergence du cluster de la ville durable.

S'il est admis que la cité Descartes constitue le cœur du cluster, une dynamique d'« essaimage » sur l'ensemble du territoire doit être recherchée et les secteurs autour de la cité Descartes doivent également être en capacité d'accueillir des acteurs économiques majeurs.

Les élus du territoire de projet indiquent par ailleurs que leurs communes ont vocation à contribuer à la production de logement en Ile de France mais rappellent que le développement économique doit rester un objectif majeur pour assurer un équilibre suffisant du territoire.

Plusieurs membres du comité de pilotage ont également rappelé que la crédibilité du cluster de la ville durable dépend aussi de la capacité des collectivités à mener des opérations d'aménagement exemplaires en matière de développement urbain durable et à en faire des vitrines du territoire.

Concernant le périmètre global du projet, le Député-Maire de Noisy-le-Grand a indiqué que le secteur ouest de sa commune, Mont d'Est, méritait de figurer plus clairement dans la stratégie du territoire, en tant que « premier quartier d'affaires de l'est francilien ».

Le préfet du Val-de-Marne a suggéré à l'ensemble des participants que la commune de Chennevières-sur-Marne, concernée par les emprises de la Voie de Desserte Orientale (VDO) au même titre que Champigny-sur-Marne et Villiers-sur-Marne, puisse être intégrée dans le périmètre d'ensemble.

3. Echange sur les périmètres des Contrats de Développement Territorial

Les élus du territoire de projet ont fait part au Préfet de région de leur souhait de travailler dans le sens de la seconde hypothèse de travail qui leur a été présentée : une série de contrats de développement territorial mis en cohérence par un schéma d'ensemble.

Quatre périmètres de contrats ont émergé des échanges entre les membres du comité de pilotage :

- Le contrat centré sur le cœur du cluster, à l'emplacement de la cité Descartes, apparaît comme le plus naturel. Les deux communes directement concernées sont Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne. Le SAN du Val-Maubuée, pour ce qui relève de ses compétences, sera mobilisé sur la préparation du contrat.
- Les élus de Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Champigny-sur-Marne, déjà mobilisés autour d'une proposition commune d'une gare de la nouvelle rocade du grand Paris sur l'emprise de la VDO, sont prêts à signer ensemble un CDT avec

l'Etat. Sur proposition du Préfet du Val-de-Marne, les élus de ce secteur sont prêts à étudier l'intégration de la ville de Chennevières-sur-Marne, également concernée par les emprises de la VDO, au périmètre du contrat.

- Au nord-est du territoire de projet les communes de Chelles et de Vaires-sur-Marne souhaitent également préparer la formalisation d'un contrat de développement territorial avec l'Etat. Des échanges seront poursuivis avec la commune de Torcy pour évaluer la pertinence de l'intégration de cette commune au CDT.
- Le Préfet de région et l'ACTEP ont également évoqué la possibilité d'élaborer un contrat de développement territorial entre l'Etat et les communes de Fontenay-sous-Bois, Rosny-sous-Bois, Rosny-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, le Perreux-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance.

Les conseils généraux ont fait part de leur souhait d'être impliqués dans la signature de ces contrats de développement territorial.

Le préfet de région et les élus ont insisté sur la nécessité d'articuler ces contrats et de les mettre en cohérence avec un schéma d'ensemble qui permettra de disposer d'une vision partagée et d'un socle commun sur les orientations du cluster en matière d'aménagement et de développement économique.

4. Suites à donner au comité de pilotage

Le préfet a indiqué que le schéma de développement territorial et le contenu des contrats devaient être prêts pour le mois de juillet 2011.

Des études seront très prochainement engagées et permettront de rassembler la matière nécessaire à l'élaboration du schéma d'ensemble et des contrats.

Le préfet de région a demandé aux participants présents de bien vouloir désigner 6 ou 7 élus en mesure de les représenter en perspective de la prochaine réunion de travail sur le schéma d'ensemble qui se tiendra sous la présidence du Directeur Régional et Interdépartemental de l'Équipement et de l'Aménagement.

Liste des participants

Nom	Fonction
Daniel Canepa	Préfet de la région d'Île-de-France
Benjamin Benharrosh	Chargé de mission CDT auprès du Préfet de Région
Simon du Moulin de Labarthète	Chargé de mission CDT auprès du Préfet de Région
Michel Camux	Préfet du Val-de-Marne
Christian Rock	SG Préfecture du Val-de-Marne
Olivier Lefoulon	stagiaire ENA à la Préfecture de Seine-Saint-Denis, représentant le Préfet
Frédéric McKain	Sous-Préfet de Torcy, représentant le Préfet 77
Jean-Claude Ruyschaert	Directeur de la DRIEA
Arnold Stassinnet	DRIEA
Sébastien Hennick	DRIEA
Mireille Maestri	DRIEA/UTEA93
Patrice Moriceau	DDT77
Michel Ségard	Directeur-adjoint d'EPAMARNE - Directeur par intérim
Jean-Jacques Marion	Conseiller Municipal de Chelles et Président de la CA de Marne et Chantereine
Jean-Pierre Noyelles	Maire de Vaires-sur-Marne
Maud Tallet	Maire de Champs-sur-Marne
Daniel Guillaume	Adjoint au Maire de Champs-sur-Marne
Michel Pajon	Député-Maire de Noisy-le-Grand
Michel Miersmann	Premier adjoint au Maire de Noisy-le-Grand
Pierre Guilbaud	Directeur de l'urbanisme de Noisy-le-Grand
Daniel Vachez	Maire de Noisiel, Vice-président du SAN Val Maubuée
Christian Chapron	Maire de Torcy
Pascal Mignon	Directeur de cabinet du Président du SAN Val Maubuée
Georges Charles	Adjoint au Maire de Champigny-sur-Marne
Evelyne Bedrines	Mairie de Champigny-sur-Marne
Jean-Pierre Spilbauer	Maire de Bry-sur-Marne
Cécile Poddevin	Directrice de cabinet du Maire de Bry-sur-Marne
Jacques Maheas	Sénateur-Maire de Neuilly-sur-Marne
Madeleine Marchand	Directrice Générale des Services de Neuilly-sur-Marne
Jacques J-P Martin	Maire de Nogent-sur-Marne, président de la CA Vallée de la Marne
Jean-Jacques Mailler	Directeur de l'ACTEP
Josiane Martin	Conseil Général du Val-de-Marne
Stéphane Lecler	Directeur de l'aménagement du CG94
Emmanuel Constant	Vice-président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis
Daphné Sendros Pons	Conseil Général de Seine-Saint-Denis
Marion Gampel	Conseil Général de Seine-Saint-Denis
Gérard Eude	Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, en charge du développement économique
Patrice Berthé	Conseil Général de Seine-et-Marne